

6.3.5.2 Relation du projet éolien avec les éléments structurants de l'AER

Le relief à l'échelle de l'AER est modelé par trois cours d'eau : la Sèvre Nantaise, qui longe sa limite sud-ouest, le Dolo, qui prend sa source à Bressuire avant de s'écouler vers le nord, et l'Argent, qui parcourt l'AER depuis son centre vers le nord-ouest, avant de bifurquer vers l'est. Il en résulte une topographie ondulée en collines et vallons, structurée par deux lignes de faîtes correspondant aux interfluvies : parallèles, elles suivent globalement une orientation sud-est / nord-ouest. Le projet éolien est implanté sur les collines interfluviales s'élevant entre les cours de l'Argent et du Dolo, et son orientation générale correspond à celle des structures principales du paysage : lignes de crêtes et vallée de l'Argent.

A l'échelle de l'AER, le projet est globalement peu perceptible, bien qu'une large partie du territoire soit concernée par la zone d'influence visuelle théorique. En effet, le relief dissimule souvent une plus ou moins grande partie des mâts, tandis que les rotors tendent à être assez largement filtrés visuellement par la végétation, le bocage étant encore bien présent.

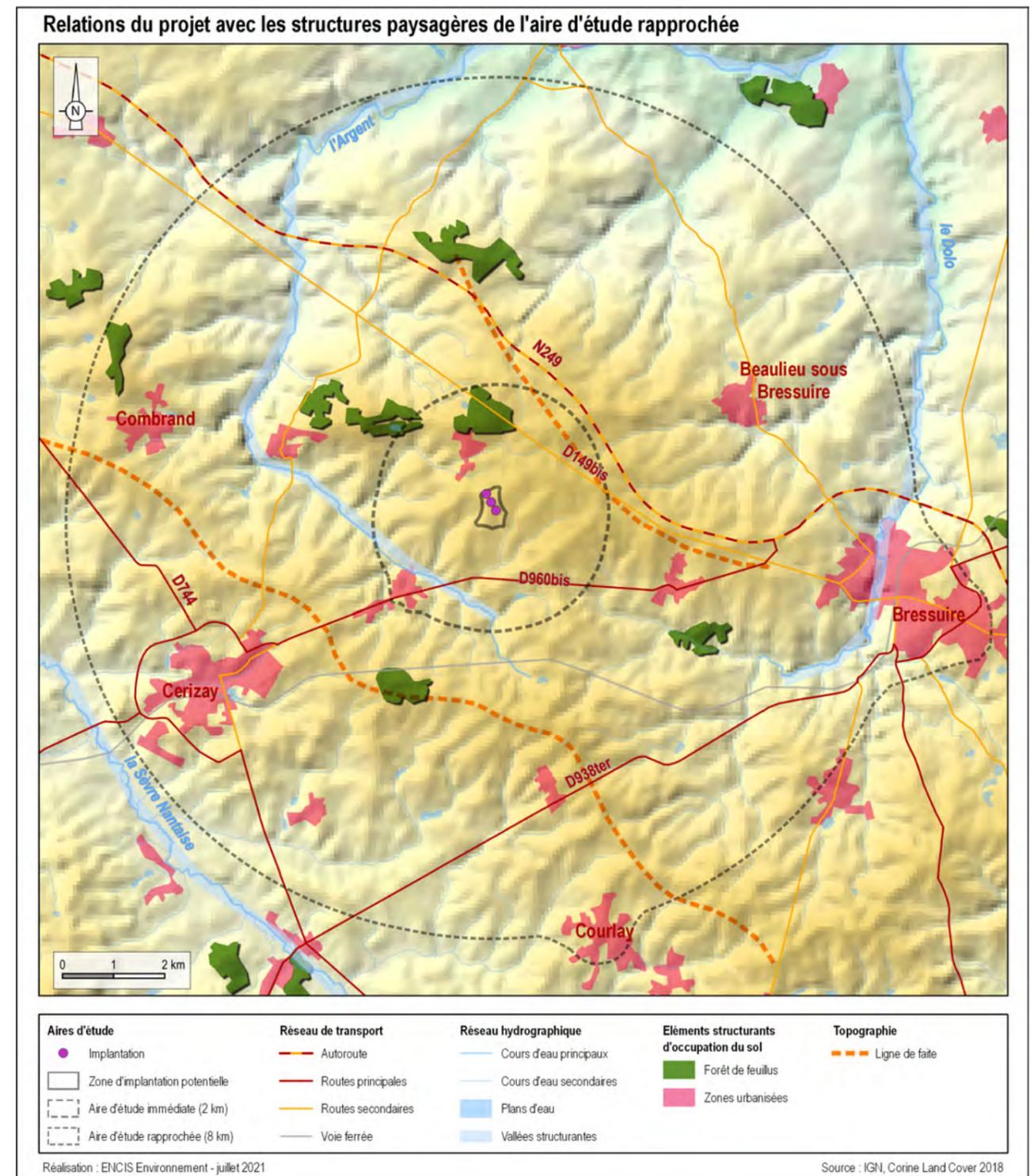
Lorsque les trois éoliennes sont visibles, leur implantation en une ligne droite aux écartements réguliers assure au projet une très bonne lisibilité, et permet d'améliorer son inscription dans le paysage. En outre, l'emprise visuelle du projet reste modérée, tout comme le gabarit des éoliennes, ce qui réduit fortement les potentiels effets de rupture d'échelles.



Photographie 155 : Vue en esquisse du projet depuis le belvédère du Sentier des Celtes, à Cerizay ; les éoliennes sont largement filtrées par la végétation, mais leur implantation est bien lisible (photomontage 09).



Photographie 156 : Vue en esquisse du projet depuis un pont sur la N249, à Nueil-les-Aubiers ; l'écartement régulier des éoliennes assure une bonne lisibilité au projet (photomontage 11).



Carte 45 : Relations du projet éolien avec les structures paysagères de l'AER.

6.3.5.3 Perceptions du projet depuis les villes et bourgs principaux de l'AER

Comme vu dans l'état initial, l'aire d'étude rapprochée comporte cinq villes et bourgs principaux. Les impacts du projet sur ces lieux de vie importants sont décrits ci-après et localisés sur la Carte 46, page 178.

Bressuire (19 519 habitants)

L'implantation de la ville sur le coteau en rive droite du Dolo, orienté vers l'ouest en direction du projet, est susceptible d'offrir des visibilitées importantes de celui-ci, comme le montre la ZIV. En réalité, le tissu bâti dense le dissimule depuis la majeure partie de Bressuire. Les quelques perceptions potentielles du projet identifiées correspondent soit à des rues orientées dans sa direction (rue Jean Jaurès, boulevard de Poitiers, boulevard Albert Premier...), soit à des secteurs ponctuels aux horizons plus dégagés, notamment du fait des ouvertures liées à l'emprise ferroviaire (rue des Cailloux au-dessus de la voie ferrée, boulevard du Guedeau au niveau du faisceau ferroviaire). Les visibilitées restent alors distantes, et souvent partielles du fait d'écrans végétaux lointains. **L'impact est très faible.**



Photographie 160 : Depuis les hauteurs de Bressuire, le projet s'inscrit à l'horizon dans l'axe du boulevard de Poitiers.



Photographie 159 : Le coteau au-dessus de la voie ferrée offre par endroits des vues ouvertes vers l'ouest et le projet ; ici depuis la rue des Cailloux.



Photographie 157 : Vue ponctuelle sur le projet éolien depuis la place Notre-Dame, à Bressuire (photomontage 06).



Photographie 158 : Vue depuis le château de Bressuire ; le projet est masqué par le relief (photomontage 07).

Cerizay (4 768 habitants)

Les visibilités en direction du projet restent peu nombreuses, le tissu bâti ainsi que la végétation autour de Cerizay constituant des masques importants. Quelques secteurs très ponctuels de visibilité ont néanmoins été identifiés. Ainsi, quelques rues orientées vers le projet permettent des perceptions des éoliennes, qui restent très partielles du fait de la distance et de la végétation, proche ou plus lointaine (rue des Pierrières, avenue du Vingt Cinq Août, chemin de la Chapelle). Depuis les franges est (la Vannelière), les éoliennes sont souvent assez largement filtrées par la végétation distante. Depuis les quelques points hauts dégagés à l'ouest (Beauchêne), la végétation joue moins ce rôle de filtre, mais la distance réduit néanmoins fortement la prégnance visuelle des éoliennes. Les perceptions du projet restent donc peu nombreuses, partielles (limitées aux parties hautes des éoliennes) et amoindries par la distance et les filtres végétaux. **L'impact est très faible.**



Photographie 161 : Au débouché de la rue des Pierrières, le projet s'inscrit dans le prolongement de la D960bis, mais reste largement masqué par la végétation.



Photographie 162 : Depuis le secteur de Beauchêne, au sud-ouest de Cerizay, relief et végétation masquent le projet.



Photographie 165 : En sortie nord-ouest de Courlay, la D149 permet une visibilité lointaine du projet, largement filtré par la végétation (photomontage 08).

Courlay (2 436 habitants)

Les visibilités en direction du projet sont très réduites, notamment du fait de la présence du réseau bocager sur les hauteurs des collines, qui suffit le plus souvent à dissimuler les éoliennes. Seules quelques rares perceptions, très ponctuelles, ont été identifiées, sur certaines sorties de bourg situées côté nord (D149, au nord-ouest). **L'impact est très faible.**

Combrand (1 161 habitants)

Si le tissu bâti referme le plus souvent les vues sur le paysage alentour en constituant des masques opaques, les rues du village ouvrent des perspectives dans certaines directions : ainsi, la rue des Vallées et la rue du Stade, toutes deux orientées ouest-est, permettent des perceptions partielles du projet dans leur axe, en arrière-plan. Si ces rues constituent des voies importantes du bourg, les visibilités des éoliennes restent partielles et assez distantes. **L'impact est très faible.**



Photographie 163 : Le projet est visible au-dessus du tissu bâti depuis la rue du Stade, à Combrand, mais filtré par la végétation.



Photographie 164 : Des ouvertures dans le tissu bâti de Combrand permettent des visibilités ponctuelles vers le projet.

Le Pin (1 052 habitants)

Les constructions referment les visibilitées depuis la majorité des quartiers, mais quelques vues ponctuelles et partielles du projet sont néanmoins possibles depuis certains points du bourg. Les franges est, notamment autour du quartier des Ficaudières, sont légèrement plus exposées visuellement aux éoliennes. Ces perceptions restent localisées et partielles, la végétation autour du bourg jouant souvent un rôle de masque partiel en dissimulant la partie basse des éoliennes. **L'impact est faible.**



Photographie 166 : Depuis l'est de Le Pin, le vallon de l'Argent ouvre les vues vers le projet.



Photographie 167 : Le tissu bâti de Le Pin masque largement le projet, qui émerge ici tout juste derrière les toitures.

6.3.5.4 Perceptions du projet depuis les axes de circulation principaux

Comme indiqué au chapitre 6.3.4.3, page 161, plusieurs facteurs de perceptions sont à prendre en compte depuis les axes de circulation (route ou voie ferrée) menant aux bourgs : l'observateur est en déplacement, l'observateur a un angle de vision très réduit, le sens de déplacement.

Les perceptions depuis les routes principales de l'AER sont localisées sur la carte ci-contre. Les impacts du projet éolien sur ces routes sont décrits ci-dessous.

La N249/N149 du nord-ouest à l'est de l'AER

Sur certains secteurs, des talus importants de chaque côté de la voie referment les visibilitées ; c'est également le cas, de façon ponctuelle, lorsque des franchissements passent par dessus. Malgré ces masques fréquents, une partie notable du parcours sur cette route permet des visibilitées sur le projet, bien que celles-ci restent souvent très partielles, se limitant aux parties supérieures des rotors, et intermittentes, la végétation distante masquant facilement les éoliennes.

Au niveau du centre de l'AER, entre le croisement avec la D33 à l'ouest et l'échangeur de la D960 à l'est, la route s'approche nettement de l'AEI, et le projet est donc plus fréquemment perceptible. Néanmoins, ce n'est que depuis les tronçons les plus proches, aux abords des routes D150 et D151, que les éoliennes deviennent des motifs réellement notables dans le paysage.

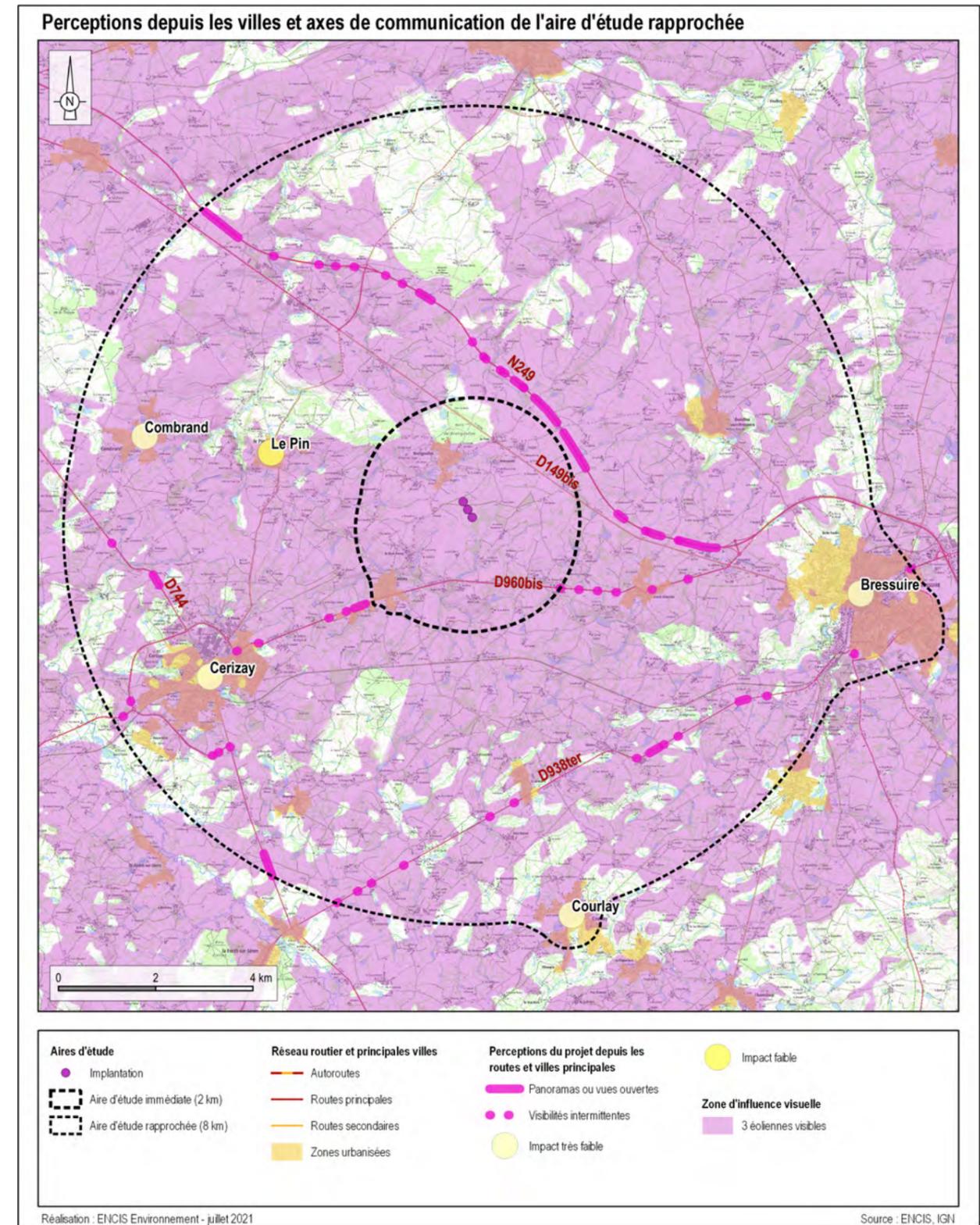
Après l'échangeur de la D960, les usagers de la route en provenance de l'est parcourent un tronçon légèrement inférieur à 2 km durant lequel le regard est axé vers le projet, mais celui-ci reste peu prégnant du fait de la végétation distante.

Vers les franges de l'AER, les visibilitées du projet restent très peu marquantes : elles sont assez distantes et très partielles, et des motifs végétaux en avant-plan le dissimulent facilement.

L'impact depuis cette route est globalement très faible, et localement faible aux abords directs de l'AEI.



Photographie 168 : Depuis l'est, le projet est dans l'axe de la N249, en partie masqué par la végétation.



Carte 46 : Perception du projet depuis les villes et routes principales de l'AER.



Photographie 169 : Depuis un franchissement au-dessus de la N249, juste au nord de l'AEI, le projet est visible, les rotors émergeant de la végétation ; il reste bien plus discret depuis la route elle-même, étant en grande partie masqué par la végétation (photomontage 11).

La D960bis de Cerizay à Bressuire

Dans la partie ouest de l'AER, l'orientation est, légèrement nord-est, de la voie la fait pointer vers le projet, mais celui-ci reste perçu légèrement à gauche de la route : il est donc très facilement masqué dès lors qu'une haie dense ou des constructions se situent au bord. Pour ce qui est du contournement de Cerizay, les perceptions du projet restent extrêmement rares et très partielles. A l'approche de l'AEI, de courts tronçons permettent de percevoir les parties hautes des éoliennes, mais de façon plutôt intermittente, les parties de pales visibles étant facilement masquées par les motifs végétaux.

En arrivant de l'est, certains tronçons permettent des visibilitées du projet, mais qui restent très peu marquantes. En effet, les éoliennes s'inscrivent en arrière-plan des haies qui longent la route, laissant percevoir uniquement des bouts de pales, au gré des trouées dans le tissu végétal ou à travers le filtre important qu'il constitue. Dès que la végétation se densifie, où présente une forme plus élevée, les vues se referment complètement dans cette direction. **L'impact est très faible.**

La D938ter du sud-ouest de l'AER à Bressuire

Parcourant le sud de l'AER de La Forêt-sur-Sèvre à Bressuire, cet axe routier suit une orientation globalement ouest / nord-est, et ne présente donc pas de tronçon axé vers le projet. La présence de nombreuses haies, longeant directement la voirie ou bien situées plus en retrait, tend à réduire fortement les ouvertures visuelles, notamment vers le nord. Ainsi, les secteurs de perceptions des éoliennes restent peu nombreux, et celles-ci, situées en arrière-plan de motifs végétaux, ne se révèlent que très partiellement, et souvent de façon intermittente : en général, seuls des bouts de pales sont visibles, au gré d'ouvertures dans le tissu végétal. **L'impact est très faible**

La D744 en limite ouest de l'AER

Longeant le cours de la Sèvre Nantaise sur sa rive droite, cette route parcourt les franges ouest de l'AER, en contournant Cerizay par l'ouest. Située nettement en contrebas de la ligne de crête interfluviale, elle offre peu de perceptions en direction de l'est ; de plus, la végétation est très présente sur ses abords, et contribue à limiter franchement les ouvertures visuelles. Enfin, à l'exception d'un court tronçon sud du

contournement, la voirie n'est pas orientée en direction du projet. Tous ces facteurs contribuent à réduire fortement les secteurs de visibilité des éoliennes, dont seules des parties de pales émergent par endroits de la végétation. **L'impact est très faible.**

De manière générale, dans l'AER, les filtres végétaux limitent très fortement les perceptions, qui restent partielles et intermittentes le long des axes de communication. **Les impacts sont globalement très faibles.**



Photographie 170 : A l'est de l'AEI, la végétation longeant la D960 bis dissimule souvent en partie le projet.



Photographie 171 : Le projet est largement masqué par la végétation depuis la D938ter.



Photographie 172 : Depuis la D744 à l'ouest de l'AER, le projet est parfois visible, mais est facilement filtré voire masqué par la végétation.